



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 29 juin 2021

La préfète de la Vienne

à

Monsieur le Maire de Lençloître
Hôtel de ville
Place du Général Pierre
86 140 LENCLOITRE

Objet : Acquisition par voie d'expropriation de la chapelle du couvent des hommes

Le 4 mai 2021, vous m'avez fait parvenir un dossier relatif à une demande d'acquisition par voie d'expropriation de la chapelle du couvent des hommes située sur le territoire de votre commune.


L'instruction de votre dossier par les services de l'État s'achève. Aucune observation ne m'a été communiquée au sujet de votre projet.

En conséquence, je déclare complet et recevable votre dossier. L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet et l'enquête parcellaire peut être lancée.

C'est pourquoi, je vous invite à me communiquer 2 dossiers version papier et 2 dossiers sur clés USB afin que je puisse saisir le tribunal administratif qui désignera un commissaire enquêteur

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,



Emile SOUMBO

copie à Monsieur le Sous-préfet de Châtelleraut

par Naïf le 11/7/2021



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pas de retour

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 7 mai 2021

La préfète de la Vienne

à

Madame la Déléguée Départementale
de l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-
Aquitaine
Pôle Santé Publique et Environnement
4, rue Micheline Ostermeyer
BP 20570
86021 POITIERS

Objet : Projet d'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des Hommes - commune de Lencloître

P.J. : 1 dossier

La commune de Lencloître souhaite engager une procédure d'expropriation en vue de l'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des hommes pour la restaurer.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Lencloître et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 juin 2021. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la Préfète,
Le chef de bureau,

Ingrid MEMÉTEAU



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 7 mai 2021

*Pas de
retour*

La préfète de la Vienne

à

Mme la Cheffe du Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine

UT-DRAC

Hôtel de Rochefort

102, Grand'Rue

BP 553

86020 POITIERS cedex

Objet : Projet d'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des Hommes - commune de Lencloître

P.J. : 1 dossier

La commune de Lencloître souhaite engager une procédure d'expropriation en vue de l'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des hommes afin de la restaurer.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Lencloître et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 juin 2021. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la Préfète,
Le chef de bureau,

Ingrid MEMETEAU



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 7 mai 2021

La préfète de la Vienne

à

Mme la Directrice Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement

Site de Poitiers

Service Patrimoine Naturel

Département Appui Support Transversalité

15, rue Arthur Ranc

CS 60539

86020 POITIERS Cedex

Objet : Projet d'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des Hommes - commune de Lençloître

P.J. : 1 dossier

La commune de Lençloître souhaite engager une procédure d'expropriation en vue de l'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des hommes pour la restaurer.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Lençloître et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 juin 2021. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la Préfète,
Le chef de bureau,

Ingrid MEMETEAU



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 7 mai 2021

La préfète de la Vienne

à

M. le Directeur Départemental des Territoires
de la Vienne

20, rue de la Providence

BP 80523

86021 POITIERS

Objet : Projet d'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des Hommes - commune de Lenclôtre

P.J. : 1 dossier

La commune de Lenclôtre souhaite engager une procédure d'expropriation en vue de l'acquisition de la chapelle de l'ancien couvent des hommes pour la restaurer.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Lenclôtre et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 juin 2020. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la Préfète,
Le chef de bureau,

Ingrid MEMÉTEAU